OBTENTION DE VISA
CIRCUIT INDOCHINE

Nous souhaitons vous informer que vous traverserez des pays soumis à l'obligation de visa lors de votre voyage en Indochine.

1) Vietnam

Important : les ressortissants allemands sont exemptés de visa sous certaines conditions pour une entrée unique et un séjour de 15 jours maximum. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès de notre partenaire contractuel ou du consulat.

- VISA au consulat

La mention du visa sera directement apposée sur le passeport original. Si nécessaire, le consulat peut aussi établir un visa pour des entrées multiples avec une durée de séjour maximale de 30 jours. La demande auprès du consulat nécessite 2 photos d'identité. Le temps de traitement est d'environ 1 à 2 semaines. Le consulat peut demander, en plus des documents généraux requis, des documents supplémentaires en raison de la COVID-19.

2) Cambodge

Dans certaines conditions, il existe 3 possibilités pour la demande (en fonction de l'itinéraire et de la durée du voyage) :

- Visa électronique :

un visa touristique électronique pour le Cambodge peut uniquement être délivré si vous arrivez au Cambodge par l'un des aéroports ou l'un des postes-frontières suivants :

- aéroport international de Phnom Penh ;
- aéroport international de Siem Reap ;
- Cham Yeam (Koh Kong) : arrivée par la Thaïlande ;
- Poipet (Banteay Meanchey) : arrivée par la Thaïlande ;
- Bavet (Svay Rieng) : arrivée par le Vietnam.
- aéroport international de Sihanoukville
- poste frontière de Tropaeng Kreal (Stung Tren)

Si vous n'arrivez pas par l'un des aéroports ou postes-frontières cités ci-dessus, vous devez déposer une demande de visa auprès du consulat compétent ou demander un visa à votre arrivée. Le temps de traitement est d'environ 1 semaine.

- VISA à l'arrivée :

l'ambassade du Cambodge précise qu'il est actuellement possible d'obtenir un visa à l'arrivée aux aéroports internationaux de Phnom Penh et Angkor, ainsi qu'aux postes-frontières suivants :
Poipet, Prum, Daung, O Smach, Cham Yeam et Chuam (Thaïlande) ; Bavet, Kha Orm Som Nor, Phnom Den, Dong Kro Lor, Tropiang Sre, Tropiang Phlong, Prek Chak et Banteay Chakrey (Vietnam) ainsi qu'O'Yadav (Laos).

IMPORTANT: vous devez absolument fournir 2 photos d'identité.
Il n'y a aucune garantie que l'entrée sur le territoire soit accordée. Veuillez également demander à la compagnie aérienne si les passagers sans visa sont transportés. Afin de minimiser le risque de refus d'entrée et d'éviter les longs temps d'attente lors de la délivrance d'un visa à l'arrivée, nous vous recommandons de vous procurer un visa avant votre départ. Veuillez noter que notre partenaire contractuel ne peut en aucun cas fournir des informations avérées sur les frais et les temps d'attente aux postes-frontières.

- Visa au consulat

La mention du visa sera directement apposée sur le passeport original. Le temps de traitement est d'environ 2 semaines. Le consulat autrichien compétent se trouve à Berlin, en Allemagne.
Prière de noter que des dispositions dérogatoires peuvent s'appliquer pour les pays tiers.

3) Laos

En principe, il existe trois façons d'en faire la demande, sous certaines conditions (p. ex. itinéraire, durée du voyage) :

- Visa électronique :

Les ressortissants autrichiens, allemands et suisses peuvent demander un visa électronique (e-Visa) à certains postes-frontières internationaux pour une entrée unique avec un séjour de 30 jours.
L'e-Visa est valable pendant 60 jours à compter de la date de délivrance, l'ensemble du séjour doit avoir lieu au cours de ces 60 jours.

L'entrée unique avec un e-Visa est possible EXCLUSIVEMENT via les points d'entrée suivants :

- aéroport international Wattay (Vientiane)
- premier pont de l'amitié lao-thaïlandaise (Vientiane)
- aéroport international de Luang Prabang (province de Luang Prabang)
- deuxième pont de l'amitié lao-thaïlandaise (province de Savannakhet)
- aéroport international de Paksé (province de Champassak)

Le temps de traitement pour la délivrance du e-Visa par notre partenaire contractuel est d'env. 1 semaine.

- VISA au consulat

La mention du visa sera directement apposée sur le passeport original. Le temps de traitement est d'environ 1 à 2 semaines.

- VISA à l'arrivée

À certains postes-frontières internationaux, des visas pour une entrée unique et d'une validité maximale de 30 jours sont disponibles sur place à l'arrivée. Veuillez vous informer à l'avance auprès de l'ambassade concernée. Veuillez également demander à la compagnie aérienne si les passagers sans visa sont transportés. Afin de minimiser le risque de refus d'entrée et d'éviter les longs temps d'attente lors de la délivrance d'un visa à l'arrivée, nous vous recommandons de vous procurer un visa avant votre départ. Veuillez noter que notre partenaire contractuel ne peut en aucun cas fournir des informations avérées sur les frais et les temps d'attente aux postes-frontières.

IMPORTANT : Informez-vous en temps utile avant l'entrée sur le territoire du Vietnam, du Cambodge ou Laos des éventuelles réglementations en matière de vaccination auprès de votre médecin ou d'un institut de médecine tropicale.

1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

- **En Autriche:** **ÖVKG Visa und Konsular Gesellschaft mbH**
  Téléphone: +43 1 361 55 20 60
  E-mail: wien@oevkg.at
  POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien: https://oevkg.at/client/eurotours

- **En Allemagne:** **DVKG – Deutsche Visa und Konsular Gesellschaft mbH**
  Téléphone: +49 30 25 76 48 60
  E-mail: berlin@dvkg.de
  Pour une RÉSERVATION EN LIGNE Lien: https://dvkg.de/client/eurotours

- **En Suisse:** **AVS — All Visum Service GmbH**
  Téléphone: +41 31 372 05 75
  E-mail: bern@allvisumservice.ch
  Web: https://www.allvisumservice.ch/de/

Remarque: lors de la réservation de votre visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours!

Veuillez envoyer tous les documents nécessaires au plus tôt 3 mois avant votre départ à notre partenaire contractuel.

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles relatives aux frais et aux documents nécessaires.
Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par e-mail en semaine, du lundi au vendredi.

2. OBTENTION AUTONOME

Dans le cas où vous vous chargeriez vous-même de l'obtention de votre visa, veuillez contacter le consulat afin qu'il puisse vous informer sur d'autres détails, sur les heures d'ouverture et sur les délais de traitement.

Nous sommes dans l'obligation d'insister expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité en cas de délivrance ou de rejet d'un visa d'entrée, l'appréciation étant effectuée exclusivement par les autorités étrangères.

IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS VISA!